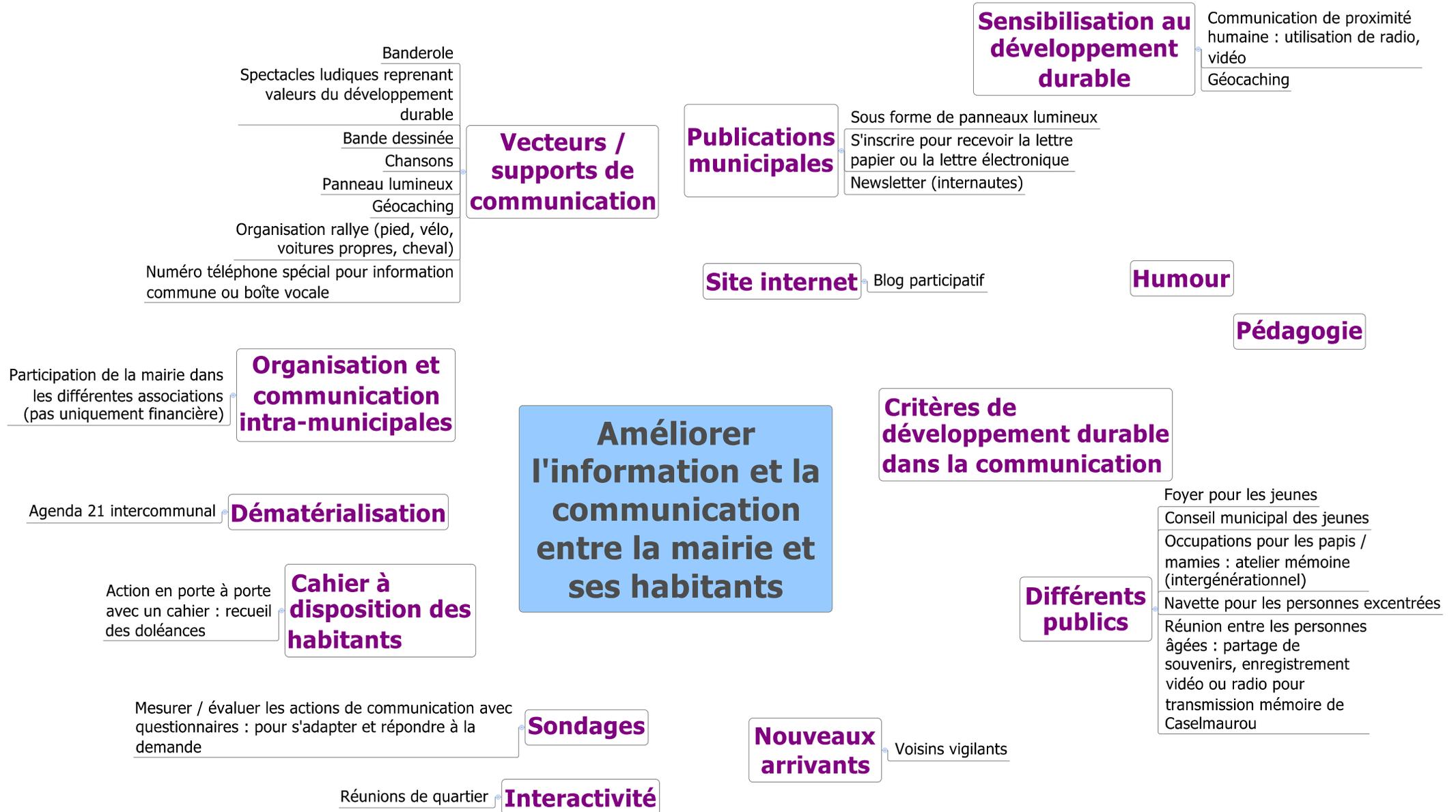
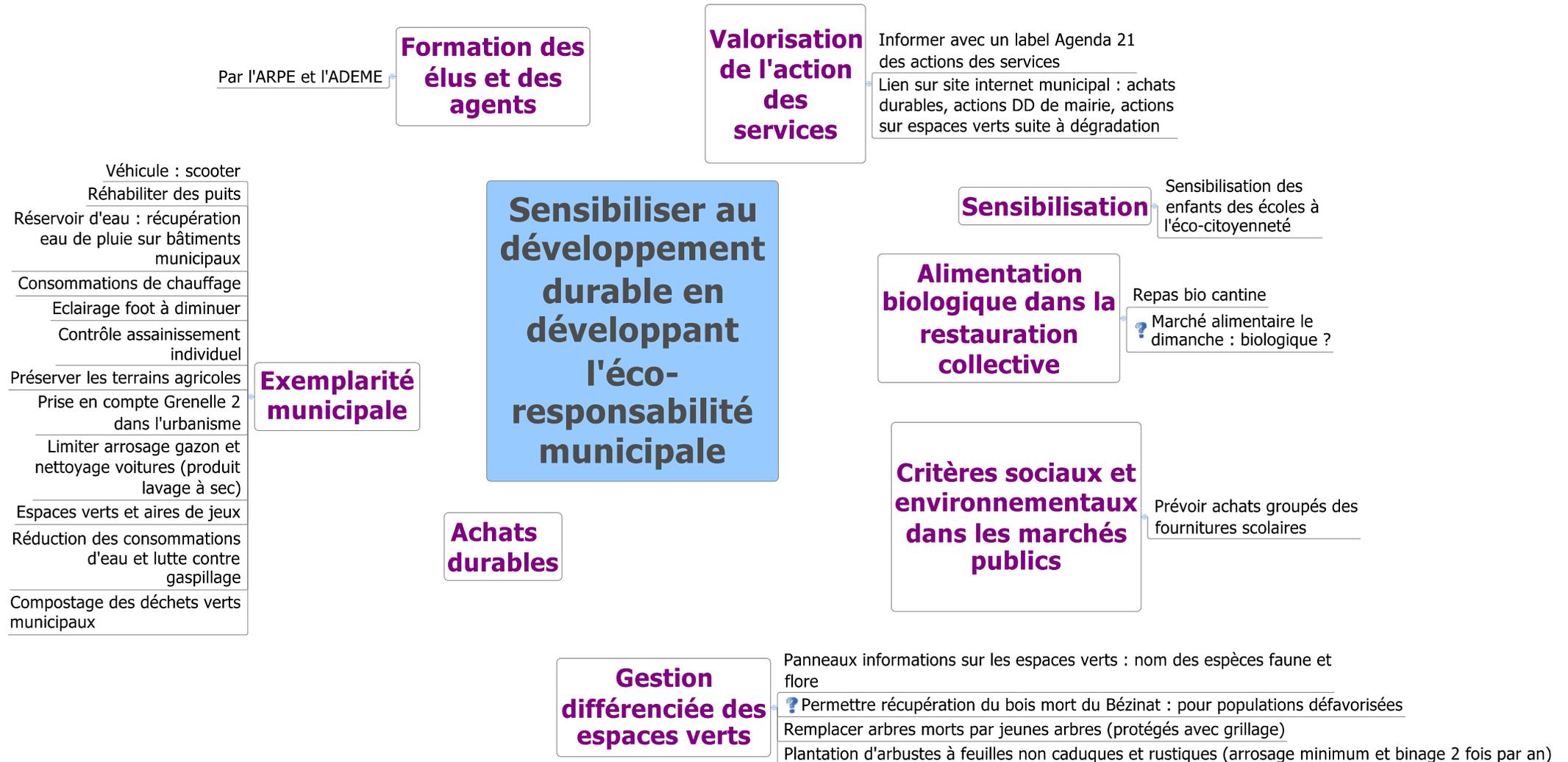


Objectif IV.1.



Objectif IV.2.



Objectif IV.3.

Faire connaître les citoyens A21 auprès de l'ensemble de la population

Charte comité concertation : citoyens A21 doivent expliquer leurs motivations citoyennes et non politiques

Tribune aux citoyens

Commission extra-municipale

Conseils de quartier

Reunions de quartiers

Trouver de nouveaux modes de communication

Désignation de bénévoles A21 dans quartiers

Prévoir locaux pour réunions et un pot d'accueil

Ecoles : interventions sur l'écologie, le civisme

Différents publics

Définir des instances et des moyens permanents de concertation

Conseil municipal des jeunes

Budgets de quartier

Manifestations sportives (foot, rugby)

Mobilisation sur évènements sportifs

Dialogue inter-générationnel : enfants / 4ème âge

Dialogue

Participation aux aménagements et aux projets

Gestion des risques majeurs

Challenges (sportifs ou autres) inter-écoles : avec communes voisines

Mobilisation des habitants pour le don (Ex : Haïti)

Sirène pour prévenir cas graves (risques majeurs)

Alarmes